

AIDE-MÉMOIRE SAISINE

RÉPARATIONS LOCATIVES ET/OU INDÉCENCE

(Loi 89-462 du 6 juillet 1989 - articles 6-1 & 20-1)

OBJET

- Constat de l'état d'indécence du logement par un service compétent : services techniques communaux, Soliha, A.R.S , etc. ;
- Présomption d'indécence du logement identifiée par un travailleur social, un artisan, un huissier ou une association ;
- Demandes non satisfaites de réparations (autres que locatives) dans le logement ;
- Constat par le bailleur de dégradations faites par le locataire dans le logement ;
- Refus du locataire de laisser le bailleur faire les travaux nécessaires dans le logement.

SAISINE DE LA COMMISSION PAR LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AVIS DE RÉCEPTION

- Soit par le locataire ;
- Soit par le bailleur (propriétaire ou usufruitier).

PIÈCES UTILES AU DOSSIER

- Correspondance de saisine (formulaire ou lettre) :
 - exposant l'objet du différend, les sujets contestés et ce que vous attendez de l'intervention de la commission ;
 - indiquant votre nom, votre qualité et votre adresse ainsi que ceux du défendeur de même que l'adresse du logement objet du différend ;
- Echanges de correspondance entre les parties portant sur l'objet du différend : lettre de réclamation, réponse, etc. ;
- Copie intégrale & lisible du bail et des avenants afférents s'il y a lieu ;
- Le cas échéant, s'il s'agit d'un logement conventionné, copie de la convention ;

- Copie de tout document constatant les défauts du logement et listant les travaux nécessaires : exemple : constat d'huissier, attestation de professionnel du bâtiment, rapport d'expert, etc. ;
- Concernant un différend sur la décence du logement, copie de la mise en demeure adressée au bailleur ;
- Copie de tout rapport ou injonction de faire émanant des services compétents pour l'identification de la non décence du logement ;
- Le cas échéant, copie de toutes autres pièces utiles au dossier : photographies, témoignages, etc.

ADRESSE DE LA COMMISSION DE CONCILIATION

D.D.C.S.P.P. Ardèche
Politiques Sociales & Logement
Secrétariat Commission Départementale de Conciliation
Boîte postale 730
07007 PRIVAS CEDEX
Téléphone 04.75.66.53.00